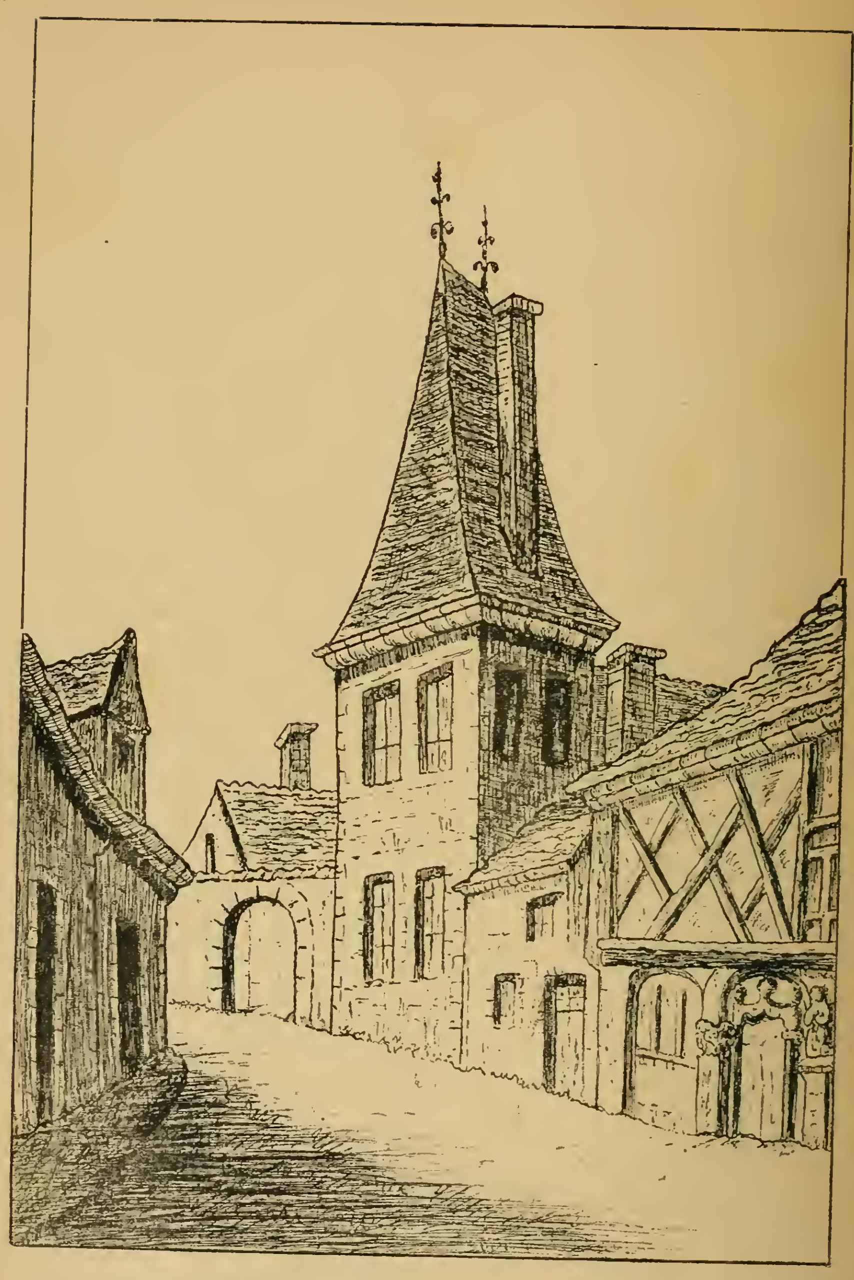

U d'/ of Ottawa
39003002778479

[illegible] 1/6 174 (2)

280 - 431 [illegible]





Hôtel de Carpentin

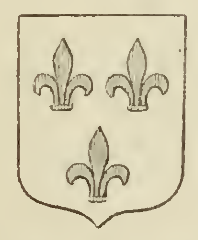
à Nogent-le-Rotrou.

Dessiné par le Vicomte de Souancé, d'après une aquarelle de Mlle Hurvoy.

(Devenu, depuis, la Gendarmerie, cet hôtel sert aujourd'hui de local à l'École des Frères.)

DE CARPENTIN

Seigneurs de Macquinghem, en Boulonnais; — *de Barlettes, Augencourt, Berneul, Cumont, Hanchies, etc.,* en Ponthieu; — *de Lorière,* en la Rouge; *de la Galaisière,* en Souancé, *etc.*, au Perche.



D'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules (1).

Le premier fief indiqué comme appartenant à la famille de Carpentin est situé en Boulonnais; mais, dès le commencement du XVe siècle, on la trouve établie dans le Ponthieu, où elle s'est éteinte au milieu du XIXe siècle (2). Voici les ancêtres de celui qui vint le premier s'établir dans le Perche :

(1) Les supports sont : *deux sauvages, un homme et une femme;* le cimier : *une renommée* tenant une banderolle, sur laquelle est écrite la devise : *A tout.*

(2) Une généalogie de la famille de Carpentin a été publiée dans le nobiliaire du Ponthieu et Vimeu par le marquis de Belleval. La filiation extraite de cet ouvrage a été vérifiée sur la généalogie de la branche établie dans le Perche, qui est dressée d'après des renseignements donnés par M. Fergon, M. de Montaigu et le vicomte des Plas; plusieurs dates ont été puisées dans un tableau généalogique dressé par M. Charles-Claude Lefebvre du Grosriez et gracieusement communiqué par M. Fernand du Grosriez, son petit-fils.

Philippe Carpentin, écr, vivant en 1340.

Robert Carpentin, écr, sgr de Macquinghem, en Boulonnais, gentilhomme de la cour de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, ép., vers 1370, *Bonne de Saisseval,* aliàs *de St-Leval.*

Jean Ier, écr, sgr de Macquinghem, Augencourt, Barlettes, Berneul, sénéchal de Domart, mort en 1412, ép., vers 1400, *Jeanne Le Vasseur.*

Henri, écr, sgr de Barlettes, Sommereux, Augencourt, Berneul, sénéchal de Domart, ép., en 1431, *Jacqueline de la Chapelle.*

Jean II dit Galois, écr, sgr de Barlettes, Gravelle, Berneul, gouverneur du château de Preure, en Boulonnais, ép., en 1461, *Jacqueline d'Ausque.*

Jean III dit Galliot de Carpentin, écr, sgr de Barlettes, Bray, Gravelle, Mesnil, la Haye, contrôleur au grenier à sel, échevin, puis mayeur d'Abbeville, ép., en 1499, *Jacqueline del Warde,* aliàs *de la Garde.*

Jean IV dit Galois, écr, sgr de Cumont, de Mesnage, homme d'armes des ordonnances du roy, capitaine de St-Riquier, ép., en 1547, *Jeanne Truffier d'Allenay*

Jean V, écr, sr de Cumont, Hanchies, Belloy-lez-Ailly, ép., en 1595, *Marguerite Tillette* (branche *de Mautort*).

Jacques, écr, sgr de Cumont, Hanchies, Belloy, ép. : 1° en 1622, *Marguerite Le Bel* (s. p.) ; 2° en 1660, *Marie Tillette* (branche *du Mesnil*), dont Jean VI qui suit.

Xe DEGRÉ.

Jean VI de Carpentin, chr, né vers 1663, était sgr de Hanchies, Belloy, Morival, terres sises au Ponthieu, non loin d'Abbeville.

On ne sait par suite de quelles circonstances il vint s'établir dans la terre de Lorière (en la Rouge, canton du Theil), au Perche. Le premier acte concernant la famille de Carpentin, dans les actes de la paroisse (qui remontent à 1577), est celui du baptême, en 1704, de René de Carpentin, qui fut tenu sur les fonts par son frère et sa sœur. Ces deux enfants, ainsi que leur sœur Angélique, morte en 1709 âgée de dix ans, ne sont pas nés à la Rouge. Cela permet de fixer l'arrivée des parents à la Rouge entre 1700 et 1703.

Jean de Carpentin était en 1704 propriétaire du fief et hommage de la Pillière, paroisse de la Rouge, ainsi que d'un autre fief

composé de la Valtière, la Chauvelière, la Porcherie et le Gesne (1).

L'acte de baptême de Louise de Carpentin, en 1708, mentionne comme parrain et marraine : Louis Tillette, habitant Nogent-le-Rotrou, et Marguerite Tillette, épouse de Casimir de Collet sgr de la Touche et de St-Hilaire-sur-Erre, oncle et tante de l'enfant. Les de Carpentin avaient donc déjà des parents proches dans le Perche ; ce qui fait croire que Lorière leur vint par héritage (2).

Il mourut à Lorière, le 16 juillet 1715, et fut inhumé le lendemain dans l'église de la Rouge (3). Il avait épousé, après contrat passé à Abbeville, le 5 février 1691, Catherine *de Lisques* (4), née en 1665, fille de Nicolas, écr, gouvr de Noyelles, sgr de la Motte et de Madeleine de Monchy de Vismes, sa troisième femme. Jean de Carpentin possédait au moment de son mariage les fiefs de Belloy et de Morival et diverses pièces de terre, le tout comprenant : 2 maisons, 87 journaux de terre, quelques prés et 25 l. de cens ; la mariée avait pour fortune une rente viagère et 6,100 l. de capital dont 1,500 seulement entraient en communauté et dont la majeure partie était grevée d'usufruit en faveur de sa mère. Elle resta veuve pendant 20 ans et mourut au château de Lorière le 29 décembre 1735 ; elle fut inhumée le lendemain dans l'église de la Rouge. Elle avait eu huit enfants :

1o François, qui suit ;

2o *Catherine-Françoise,* morte novice au couvent de Nazareth de Nogent-le-Rotrou ;

3o Remi, né à Lorière, le 13 novembre 1704, mort jeune ;

4o *Louise,* née à Lorière, le 28 juillet 1708, morte le 11 novembre 1712 ;

5o *Angélique,* née en 1699, morte à Lorière, le 31 mai 1709 ;

6o Jean VII, chr, sgr de Touhancé et du Haut-Hamel, Garde-du-Corps du roi, épousa : Marie-Catherine-Suzanne *de Johanne,* dont deux filles mortes en bas-âge (5) ;

(1) Aveu de la châtellenie de Préaux, dont relevaient ces deux fiefs, rendu au comte du Perche, le 1er novembre 1704, par Bonne de Barillon, veuve d'Arnault de la Briffe, mis de Ferrière. *(Arch. nat., P 891, cote 31.)*

(2) D'après une généalogie de la famille Tillette, rédigée en 1793 par Ch.-Cl. du Grosriez, Marie Tillette, femme de Jacques de Carpentin, était fille d'Antoine T. et de Madeleine de Rambures, fille elle-même de François de R. et d'Elisabeth Le Comte de Nonant : la famille de cette dernière avait alors une branche dans le Perche.

(3) Il ne reste dans l'église de la Rouge aucune trace des tombeaux des de Carpentin.

(4) De Lisques ou Licques, en Ponthieu : *bandé d'argent et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules.* (Armorial du Ponthieu.)

(5) Généalogie manuscrite du vicomte des Plas.

7° *Marguerite-Marie*, épousa, le 21 juin 1727, à la Rouge, Jean-Nicolas DE COLLET (1), éc^r^, sg^r^ de la Touche, fils de Pierre de Collet, éc^r^, sg^r^ de la Davillière, et de Jeanne Leant;

8° JEAN-BAPTISTE Ier, éc^r^, entré dans les ordres vers 1723, était prêtre en 1727 et donna la bénédiction nuptiale à sa sœur Marguerite-Marie.

XIe DEGRÉ.

FRANÇOIS Ier de Carpentin, né à Vismes le 6 mars 1692 (aliàs 1691), ch^r^, sg^r^ de Hanchies, Lorière et, par suite de son mariage, de la Galaisière (2), épousa à la Rouge, le 18 août 1723, Marie-Gabrielle *de Mauduison* (3), née à Nogent-le-Rotrou, le 22 septembre 1699, fille de Philbert de Mauduison, ch^r^, sg^r^ d'Oursières, et de Marie-Gabrielle Esnault d'Asseline. Marie-Gabrielle de Mauduison possédait, au moment de son mariage, les fermes et métairies de la Senaudière, la Goualardière, le Chesne et l'Erable qui lui venaient de la succession de sa mère, ainsi que 75 l. de rente. Il fut convenu qu'elle aurait 600 l. de douaire qui seraient réduites à 400 si elle avait des enfants. Catherine de Lisques renonça à tous ses droits de remplois, reprises et douaire en faveur des futurs qui s'engagèrent à la loger, l'entretenir et la nourrir chez eux ou à lui servir 400 l. de rente si elle préférait les quitter. François de Carpentin fit bâtir, en 1746, le château actuel de Lorière sur l'emplacement d'un autre dont on retrouve les caves dans les soubassements du nouveau (4). Il mourut à Lorière le 12 mars 1755, ayant eu onze enfants :

1° PHILBERT Ier, qui suit;

2° FRANÇOIS II, ch^r^, sg^r^ de Lorière, né à Lorière, le 30 octobre 1724, page de la Grande-Ecurie du roi, épousa, en 1761, Elisabeth-Jeanne-Charlotte *Le Boulleur* (5), probablement fille d'Antoine, sg^r^ de Chassant, et d'Elisabeth de Merica, dont :

Angélique-Elisabeth-Françoise, née à Lorière, le 17 août 1762, morte jeune.

(1) DE COLLET DE LA TOUCHE, au Perche : *d'azur à trois fasces d'argent.* (Recherche de 1666.)

(2) C'est Marie-Gabrielle de Mauduison qui apporta dans la famille de Carpentin : la Galaisière, la Basse-Galaisière, la Bercillière. (Note de M. Fergon.)

(3) DE MAUDUISON, au Perche : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un croissant du même.* (Recherche de 1666.)

(4) Renseignements donnés par M. de Montaigu.

(5) LE BOULLEUR, en Normandie et au Perche : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois boules du même, chacune pendue à un chaînon d'argent.* (Grand-Armorial, ms. de 1696.)

3° *Marie-Gabrielle*, née à Lorière, le 23 janvier 1727, morte le 22 septembre 1728;

4° Jean-Baptiste II, jumeau de Marie-Gabrielle, né le 23 janvier 1727, mort à Lorière, le 26 mars 1735;

5° Jacques-François, né à Lorière, le 10 février 1728, mort le 14 décembre 1728;

6° *Marie-Catherine*, née à Lorière, le 27 juillet 1729, morte le 13 février 1730;

7° Jean-Baptiste III, chr, né à Lorière le 2 août 1730, mousquetaire de la seconde compagnie de la garde du roi, colonel de cavalerie, chr de St-Louis, sgr de Lorière, épousa, par contrat du 13 mai 1778, Marie-Joséphine-Françoise *de Carpentin*, sa cousine, dame de Gapennes, Cumont, Hanchies, Coulonville, etc., née, en 1754, de Marc-Antoine, chr (branche de Picardie), et de Marie-Marthe-Marguerite de Buissy du Mesnil. Elle mourut à Abbeville, le 7 juin 1835, ayant eu pour enfants :

1° Jules, né le 22 août 1783, chr, conseiller-général et député du département de la Somme en 1840, chr de la Légion d'honneur, propriétaire de Lorière. Il mourut sans alliance et laissa Lorière, inhabité depuis la Révolution, à ses cousines, les filles de Philbert de Carpentin de la Galaisière et de Antoinette Potin de Morainville;

2° Gustave, né paroisse du St-Sépulcre à Abbeville, le 3 mars 1780, mort le 10 du même mois;

3° *Antoinette-Hilarie*, née à Nogent-le-Rotrou, le 30 décembre 1781, aliàs en mars 1782, morte enfant;

4° *Balbine*, née au Perche en 1787, vivante en 1790;

5° *Charlotte-Emilie*, aliàs Amélie, née à Nogent-le-Rotrou, le 9 août 1790, épousa, le 31 janvier 1811, Marie-François-Aloph-Ghislain-Joseph comte de Louvencourt (1), né en 1780, reçu chr de Malte en 1788, fils de Jean-François marquis de Louvencourt et de Marie-Françoise-Joséphine de Wignacourt, dont postérité.

8° *Marie-Gabrielle-Angélique*, née à Lorière, le 17 avril 1733, morte le 17 mars 1734;

9° *Marie-Gabrielle*, née à Lorière, le 3 mars 1735, morte le 23 mars du même mois;

10° *Marie-Françoise*, née à Lorière, le 12 mars 1736 et morte le 14 septembre suivant;

11° Jean VIII, né le 13 mars 1743 à Lorière, mort le 28 du même mois.

XIIe DEGRÉ.

Philbert Ier de Carpentin, né à Lorière le 8 février 1726, chr, sgr de la Galaisière, sous-brigadier des Mousquetaires-Noirs, chr

(1) De Louvencourt, en Amiénois : *d'azur à la fasce d'or, chargée de trois merlettes de sable, et accompagnée de trois croissants d'or, deux et un.* (Armorial général des d'Hozier, registre VIIe).

de St-Louis, mort le 24 décembre 1788 à la Galaisière, épousa : 1° le 11 janvier 1762, Elisabeth-Louise *Pelet,* fille de Jean-Louis Pelet, éc^r, avocat au Parlement, ancien échevin et doyen des conseillers de l'hôtel de ville de Paris, et de Marguerite-Elisabeth Millot (1); 2° le 25 juin 1771, à Nogent-le-Rotrou, Françoise-Hilarie *Guillier* (2), née, le 20 juillet 1748, de Pierre-Claude Guillier, éc^r, sg^r de la baronnie de Souancé, châtellenie de Montdoucet, hautes-justices des Hayes, la Prouterie, le Plessis, la Bourdinière, et de Jeanne-Louise Guerrier (3), dont :

1° Philbert II, qui suit;
2° Philbert III, né à la Galaisière le 10 mai 1772 et mort le lendemain;
3° *Hilarie-Gabrielle-Jeanne*, née à la Galaisière le 4 septembre 1774 et morte jeune.

XIIIe DEGRÉ.

Philbert II de Carpentin, né à la Galaisière, le 22 mars 1787, ch^r, sg^r de la Galaisière, mourut le 14 février 1837. Il avait épousé, le 23 octobre 1811, Antoinette *Potin de Morainville* (4), née, le 31 décembre 1789, de Nicolas, avocat au Parlement, et de Jeanne-Victoire Pinceloup, morte le 29 janvier 1851, dont :

1° *Hilarie*, née le 22 novembre 1812, eut en partage le château et la terre de la Galaisière et épousa à Nogent-le-Rotrou, le 3 décembre 1827, Achille-Gabriel Fergon, officier aux gendarmes de la Garde du roi, né le 18 mai 1795 d'Emmanuel, s^r de la Massuette, et de Jeanne-Louise-Marie Travers, et mort à Nogent-le-Rotrou, le 11 août 1886. Hilarie était morte dans la même ville le 2 février 1873;
2° *Agathe*, épouse, en 1841, d'Adolphe Le Blanc de Lamartraye, fils de Louis et de Marie-Antoinette Premiat (5);
3° *Elisabeth*, qui eut en partage le château et la terre de Lorière, épousa, en 1842, Louis Perraud (6);

(1) Généalogies manuscrites de M. Fergon et du vicomte des Plas.

(2) Elle lui apporta entre autres les fermes de : la Rosaie, le moulin de Guignard, le Marga, Peraut et Boursault, en Souancé; l'Ormarin, les Porettes, le Verger, en Nogent; la Simonnière, la Tubenie, la Maçonnerie et les Champs.

Guillier de Souancé et de Valori, en Normandie et au Perche : *d'argent à la branche de gui de sinople, liée de gueules, la tige en haut.*

(3) Potin de Morainville : *d'azur à un pot de fleurs d'argent, les fleurs au naturel.*

(4) Le Blanc de Lamartraye, en Orléanais et au Pays Chartrain : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de deux étoiles de gueules en chef et d'un cœur du même en pointe.*

(5) Le château de Lorière appartient aujourd'hui à sa fille : Claire Perraud, mariée en 1866 à Henri Tassin de Montaigu, ancien officier de cava-

4° *Berthe-Camille*, née le 4 mars 1816, épousa, le 17 février 1840, Louis Le Febvre du Breuil, né, le 11 décembre 1812, de François et de Louise Delaunay de Fontay. Elle mourut le 12 février 1873, dix jours après l'aînée de ses sœurs.

lerie, dont : 1° Germaine ; 2° Charles, sous-lieutenant de dragons ; 3° Louis.

Tassin de Montaigu : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de deux étoiles de sable en chef et d'un aigle au naturel en pointe ; le chevron sommé d'un croissant de sable.*

(1) Le Febvre du Breuil, au Maine : *d'argent au chevron de gueules, accompagné d'une étoile de sable en pointe, au chef de sable chargé de trois coquilles d'or.*



PORTRAIT DE FRANÇOISE-HILARIE GUILLIER

Épouse de Philbert Ier de Carpentin.

Dessiné par le Vte de Romanet

D'après une miniature appartenant à Mme de Lamartraye.

PREUVES DE LA GÉNÉALOGIE

De la Famille de Carpentin.

1.

Abbeville; 5 février 1691.

Contrat de mariage de Jean de Carpentin et de Catherine de Lisques.

... Furent présents en personne : messire Jean de Carpentin, chr, sgr de Hanchy, etc., fils de messire Jacques de C., chr, sgr de Cumont, et de dame Marie Tillette, d'une part; et dlle Catherine de Lisque, fille de deffunt messire Nicolas de L., chr, sgr de Tofflet, et de dame Magdelaine de Monchy, assistée de la dame sa mère, à présent espouze de Pierre du Maisniel, sgr d'Aplincourt, d'autre part, lesquels ont recognus, pour parvenir au mariage entre ledit sr de Hanchy et ladite dlle de Lisque, lequel, moyennant la grâce de Dieu, prendra perfection en face de la Ste Eglise, avant quoy ont été faictes, les dons, déclarations et conventions qui enssuivent : c'est à savoir, de la part dudit sr de Hanchy, a déclaré qu'il lui appartient un fief noble situé à Morival, consistant en deux maisons contenant en propre 10 journaux ou environ ; 25 l. ou environ, de cens ; et 21 journaux de terres à labour avecq quelques portions de prez, tenant en partie en fief de Mr le baron de Visme et en roture de divers seigneurs ; 50 à 52 journaux de terre à labour situez à Ailly le Haut-Clocher, nommé le fief de Belloy, et quelques censives en dépendant, et tenu de Mr le duc de Créquy à cause de sa pagerie de Nihelle, et le tiers de 12 journaux de terres situées à Longuet, tenu en roture de...... et habits suivant sa condition ; — et de la part de ladite dlle future espouze, elle déclare avecq ladite dame, sa mère, qu'il luy appartient sa part de quint viager sur la terre de Tofflet, item la somme de 1,600 l. à prendre sur messire Jacques de Carpentin, chr, sgr de Cumont, y compris la somme de 1,100 l. ou environ dont ladite dame sa mère lui fait don, néantmoins pour autant de droit qu'il luy peut appartenir comme héritière mobiliaire de deffunts messires André et François de Lisque, ses enfants, laquelle somme de 1,600 l. fait partie de celle de 2,600 l., le surplus montant à

1,000 l., appartenant à la sœur de ladite d^lle future espouze, pour en jouir de ladite somme de 1,600 l. après le décès de ladite dame de Cumont. Ladite dame d'Applincourt promet de donner à ladite d^lle sa fille des habitz pour l'honneur du mariage, néanmoins à sa volonté sans pouvoir en être recherchée; donne encore ladite dame d'Applincourt à ladite future espouze une rente de 4,500 l. en principal à prendre sur les héritiers de la dame de Courselles-Liancourt, à en jouir de 125 l., chacun an du jour dessus dit, et du surplus après le décès des sg^r et dame d'Applincourt, le tout tenant, et pouvant néantmoins les futurs mariés vendre le total de ladite rente quand bon leur plaira en assignant lesdits sg^r et dame d'Applincourt sur un fermier solvable, chacun an durant leur vivant.... Du port du mariage de laquelle d^lle de Lisque en entrera en la communauté future des mariés la somme de 1,500 l.; néantmoins pourra ladite d^lle espouze disposer en faveur de son futur mary de un quart de ses propres; arrivant le décès dudit s^r de Hanchy avant ladite d^lle de Lisque, elle emportera franchement, et sans charge, soit qu'il y ait enfants ou non dudit mariage, ses habits, bon linge, bagues et joyaux et chambre garnie, avecq son carosse et chevaux et son douaire coutumier, suivant les coutumes des lieux où sont situés les immeubles dudit s^r de Hanchy. Elle prendra son droit commun en payant la moitié des dettes faictes durant ledit mariage seulement. Et en cas contraire décédant la première, ledit s^r époux remportera franchement ses habits, ses armes et ses chevaux de monture. Et sous ces conditions, ledit mariage est demeuré conclu... Fait et passé à Abbeville, après midy, le 5e jour de febvrier 1691, par devant les notaires royaux en Ponthieu soussignés avecq les parties en la maison desdits sg^r et dame d'Applincourt.

Papiers de famille de M. Fergon. Expédition originale.

2.

Vismes; 6 mars 1692.

Baptême de François de Carpentin.

Extrait baptistaire en papier, du 6 mars 1692, de François, fils en légitime mariage de Jean Carpentin, éc^r, sg^r de Hanchy, et de Mme Catherine de Lisque, délivré par Bellier, curé de la paroisse de N.-D. de Vismes, le 19 mai 1698.

(Extrait des pièces produites, pour prouver la noblesse de la famille de Carpentin, devant Hierosme Bignon, intendant de Picardie, Artois et Boulonnais, le 26 février 1697, par Jean de Carpentin et ses deux frères, Jacques et Louis.)

Papiers de famille de M. Fergon.

3.

La Rouge; 13 novembre 1704.

Acte de baptême de Remi de Carpentin.

Remi, fils de Jean de Carpentin, esc^{r}, sg^{r} de Hanchy, de Lorière et autres lieux, et de dame Catherine de Licques, sa femme, a été baptisé par nous, curé soussigné le 13 novembre, né le 12. Le parain a été François de Carpentin, précédent enfant, la mareine, Catherine-Françoise de Carpentin, sa sœur, qui a déclaré ne savoir signer. L'an 1704. [Signé.]

Registres paroissiaux de la Rouge.

4.

La Rouge; 28 juillet 1708.

Acte de baptême de Louise de Carpentin.

Louise, fille de Jean de Carpentin, esc^{r}, sg^{r} de Ganchy, sg^{r} de Lorrière et autres lieux, et de dame Catherine de Licques, sa femme, a été baptisée par nous curé de la Rouge soussigné, le 28 de juillet audit an, née le même jour; le parain a été Louis Tillette, esc^{r}; la marraine, d^{lle} Marguerite Tillette, épouse de feu Casimir de Colet, esc^{r}, s^{r} de la Touche; le parain de Nogent-le-Rotrou, la marraine de St-Hilaire-sur-Erre, oncle et tante de Louise de Carpentin qui ont signé avec nous. [Signé].

Registres paroissiaux de la Rouge.

5.

La Rouge; 1er juin 1709.

Acte d'inhumation, dans l'église de la Rouge, d'Angélique de Carpentin, fille de Jean, éc^{r}, sg^{r} de Hanchy, sg^{r} de Lorrière, etc., décédée la veille, âgée de 10 ans. [Signé :] FLEURY, [curé.]

Registres paroissiaux de la Rouge.

6.

La Rouge; 11 novembre 1712.

Acte d'inhumation, en l'église, de Louise de Carpentin, fille de Jean, éc^{r}, sg^{r} de Hanchy, morte le même jour, âgée de quatre ans. [Signé :] FLEURY.

Registres paroissiaux de la Rouge.

7.

La Rouge; 17 juillet 1715.

Acte d'inhumation, en l'église, de messire Jean de Carpentin, éc^r, sg^r de Hanchy, sg^r de Lorrière, âgé de 55 ans ou environ, décédé le 16 en la communion de l'Eglise, en présence des curés de St-Aignan-sur-Erre (Jacques Tirfort), de Préaux (François Boulay), de St-Germain-de-la-Coudre (René Marre), de l'Hermitière (François Gollot), etc.

Registres paroissiaux de la Rouge.

8.

La Rouge; 18 août 1723.

Contrat de mariage de François de Carpentin et de Marie-Gabrielle de Mauduison.

Du 18e août 1723, avant midy, au bourg de la Rouge, par devant le notaire royal résidant au bourg du Theil, soussigné, furent présents : messire François de Carpentin, ch^r, sg^r d'Hanchie, de Lorrière, etc., fils de deffunct messire Jean de C., ch^r, sg^r d'Hanchie, Lorière, etc., et de dame Catherine de Lisque, demeurant en sa terre de Lorière, paroisse de la Rouge, d'une part, et d^lle Marie-Gabrielle de Mauduison d'Ourcière, fille de messire François-Philbert de Mauduison, ch^r, sg^r d'Ourcière, etc., et de deffuncte dame Marie-Gabrielle Esnault d'Asseline, demeurante en sa terre d'Ourcière, paroisse d'Argenvilliers, avec le sg^r son père, d'autre part; lesquelles parties assistées, savoir ledit sg^r d'Hanchie de Lorière : de la dame Catherine de Lisque, sa mère, de messire Jean de Carpentin, ch^r, sg^r du Haut-Hamel, messire Jean-Baptiste de Carpentin, éc^r, clerc tonsuré, d^lle Marie-Margueritte de Carpentin, fille, ses frères et sœur, demeurants au lieu de Lorière, et de messire Paul-François Chevalier du Chesnay, advocat au Parlement, bailly du Teil, et de dame Gabrielle Foussard de Boisard, son épouse, demeurants à Nogent; et la d^lle d'Ourcière : dudit sg^r son père, Jacques de Mauduison, éc^r, ch^r d'Ourcière, son frère, de Charles Esnault d'Asseline, éc^r, son oncle, de messire Nicolas-François du Buisson, ch^r, sg^r de Blainville, St-Hilaire-des-Noyers, etc., son cousin; messire Louis-Alexandre de Bry, ch^r, sg^r de la Pillardière, lieutenant-colonel d'infanterie, ch^r de St-Louis, aussi son cousin; messire René-Ursin Durand, ch^r, sg^r de Montgraham, Pizieux, Bure, la Manorière, etc., messire Jean-Baptiste de Chartain, ch^r, sg^r de la Soublière, la Gaudaine, Trisay, la Tremblaye, etc., et d^lle Marie-

Marguerite Gallais de Trémont, ses oncle et tante; .... lesdits futurs époux ont promis de se prendre l'un l'autre en foy et loy de mariage, et, iceluy célébré aujourd'huy avec la permission de notre mère Sainte-Eglise, ils seront unis et communs en tous biens, qu'ils auront et feront ensemble, durant leur futur mariage, au désir de la coutume de ce païs et comté du grand Perche.

En faveur duquel futur mariage il est convenu que lesdites parties se prendront avec leurs droits venus et eschus savoir audit sgr futur tant de la succession de son père qu'à titre de legs, acquets et autres; et à ladite dlle future, de la succession de sa mère, suivant le règlement provisional, verballement fait entre les sgrs ses frères et elle, et que consiste dans les fermes et métairies de la Senaudière, de la Goualardière, le Chesne et l'Erable, situées dans la paroisse de Cherreau, Saint-Antoine...; plus dans une rente de 50 l. sur le sr Pleuvry, de la Ferté-Bernard, et une autre rente foncière de 25 l. sur deux maisons situées en ladite ville de la Ferté-Bernard, et il est reconnu que ladite dlle future se contentera desdites quatre fermes et desdites rentes pour tout son droit dans la succession immobilière de sa mère, et ce qui lui tiendra lieu de lot et partage par forme de provision jusques aux partages définitifs qui se feront entre lesdits sgrs ses frères et elle à leur âge de majorité de 25 ans acquis par le dit sgr chr d'Ourcière cadet, sans pouvoir rien demander au dit sgr, son père, lequel elle décharge de toute la gestion et administration par luy faite de sa personne et de ses biens à son regard jusqu'à ce jour; .... et pour former la susdite communauté, qui n'aura cours que dans l'an et jour de la coutume, il est convenu qu'il entrera par aport respectif, chacun la somme de 1,500 l. et attendu que la dlle future n'a aucune somme de deniers ny aucun autre effet mobilier pour entrer de sa part en communauté, il est encore convenu que lesdites rentes de 50 l. et de 25 l. seront et sont ameublies et comme telles entreront en communauté. Ledit sgr futur a doué et doue ladite dlle de 600 l. de rente et douaire, lequel sera réduit néanmoins à 400 l., en cas qu'il y ait des enfants du futur mariage vivants lors de l'ouverture d'iceluy et, où lesdits enfants vinssent à décéder depuis, ledit douaire de 600 l. aura son effet, et outre le susdit douaire, ladite dlle future aura encore son habitation dans le principal manoir qu'elle voudra choisir dans les terres dudit sgr futur pendant sa viduité; ... le survivant des conjoincts reprendra par principal, savoir ledit sgr futur : ses habits, linge, armes, chevaux, équipages; et ladite dlle future : ses habits, linge, bagues, joyaux, carosse et chevaux. Sera permis à la dlle future, aux enfants qui naîtront du futur mariage, mesme aux héritiers collatéraux, d'accepter la communauté ou d'y renoncer, et, en ce cas, de reprendre franc et quitte de toutes

charges, debtes et hipotèques, tout ce qu'elle aura apporté en mariage et ce qui lui sera venu et échu par succession, donation, legs, ou autrement, outre son douaire, et le principut ci-dessus, sans être tenue d'aucune des debtes et charges de ladite communauté, encore qu'elle y eut parlé, s'y fust obligée ou condamnée, dont ledit sgr futur ou ses héritiers seront tenus de l'indemniser ou de l'acquiter.

S'il est aliéné pendant le futur mariage aucuns biens propres à l'un ou à l'autre des conjoints, ou remboursé quelques rentes, le remploy en sera fait en d'autres héritages ou rentes, ou la reprise faite sur les biens de la communauté, et à l'égard de la dlle future sur les biens propres du dit futur. Et en faveur du présent mariage ladite dlle Catherine de Lisque, mère du sgr futur, a déclaré qu'elle réduit tous ses remplois, reprises, douaires et autres avantages résultant de son contrat de mariage à son logement, entretien et nourriture, suivant son état et condition, dans la terre de Lorière, ou autres lieux où les sgr et dlle futurs feront leur demeure, conjointement avec eux; et où il arriverait, par quelque cas imprévu, qu'elle ne s'accomodât pas avec eux et qu'elle fut obligée de s'en retirer, lesdits sgr et dlle futurs, en ce dit cas lui fourniront la somme de 400 l. par an pour toute pension, nourriture, argent et entretien.

Fait et passé, en présence de messire Jacques Fleury, prêtre, curé de la paroisse de la Rouge, y demeurant, de Pierre Fleury, marchand, demeurant au bourg du Theil, tesmoins signés avec lesdits sgr et dlle futurs époux et autres susdits et notaire. Contrôlé au Theil, le 1er août 1723, par ledit sr du Puit, commis, qui a marqué avoir reçu 36 l. [Signé.]

Papiers de famille de M. Fergon. Expédition originale.

9.

La Rouge; 18 août 1723.

Acte de mariage de François de Carpentin et de Marie-Gabrielle de Mauduison.

Le vendredi 18 d'août 1723, ont reçu la bénédiction nuptiale par nous curé soussigné : messire François de Carpentin, écr, sgr de Hanchy, de Lorière et autres lieux, fils de défunt messire Jean de Carpentin, écr, sgr de Hanchy et de Lorière et autres lieux, et de dame Catherine de Lisque et dlle Marie-Gabrielle de Mauduison, fille de messire Philbert de Mauduison, chr, sgr d'Ourcière et autres lieux, et de dame Marie-Gabrielle Esnault d'Asseline, en présence de ladite dame Catherine de Licque, mère dudit époux; Jean de Carpentin, écr; Jean-Baptiste de Carpentin,

élève-acolithe, frères de l'époux; d[lle] Marie-Marguerite de Carpentin, sa sœur; de messire Paul Chevalier du Chesnay, avocat au Parlement, bailli du Theil; de dame Gabrielle Foussard de Boisard, son épouse; de messire Philbert de Mauduison, ch[r], sg[r] d'Ourcière et autres lieux, père de ladite épouse; de messire Nicolas-François du Buisson, ch[r], sg[r] de Blainville, S[t]-Hilaire-des-Noyers et autres lieux, son cousin-germain; de messire Charles Esnault d'Asseline, oncle de l'épouse; de messire René-Ursin-Nicolas Durand, sg[r] de Montgraham et de Pisieux; de messire Louis-Alexandre de Bry, ch[r], sg[r] de la Pillardière, lieutenant-colonel d'infanterie, ch[r] de l'ordre royal et militaire de S[t]-Louis; de messire Jean-Baptiste de Chartain, ch[r], sg[r] de la Soublière, la Gaudaine et autres lieux; et de dame Marie de Galais de Trémont, son épouse, leur oncle et tante. [Signé.]

Registres paroissiaux de la Rouge.

10.

La Rouge; 30 octobre 1724.

Acte de baptême de François, fils de François de Carpentin et de M.-G. de Mauduison, né le même jour; parr.: G. Couronne; marr.: M.-A. Tourault, domestiques du père de l'enfant.

Registres paroissiaux de la Rouge.

11.

La Rouge; 8 février 1726.

Acte de baptême de Philbert, fils de François de Carpentin et de M.-G. de Mauduison; parr.: François-Philbert de Mauduison, fils de messire Philbert de Mauduison, éc[r], s[r] d'Ourcière; marr.: d[lle] Marie-Marguerite de Carpentin, fille de feu messire Jean de Carpentin.

Registres paroissiaux de la Rouge.

12.

La Rouge; 23 janvier 1727.

Actes de baptême de Marie-Gabrielle et de Jean-Baptiste, enfants jumeaux de François de Carpentin et de M.-G. de Mauduison, nés le jour même; parr. et marr. de la 1[re]: J. Querri, bordager, et M. Poitou, femme Botereau, nourrice; parr. et marr. du 2[e]: Jean-Baptiste de Chartain, éc[r], sg[r] de la Soublière, et la dame Galais, son épouse.

Registres paroissiaux de la Rouge.

13.

La Rouge ; 21 juin 1727.

Acte de mariage de Jean-Nicolas de Collet, éc^r, sg^r de la Touche, et de Marguerite-Marie de Carpentin.

Le samedi 21 de juin 1727, ont reçu la bénédiction nuptiale par nous, Jean-Baptiste de Carpentin, prestre, éc^r : Jean-Nicolas de Collet, esc^r, s^r de la Touche, fils de défunt Pierre de Collet, esc^r, s^r de la Davillère, et de défunte d^lle Jeanne Léant, et d^lle Marguerite-Marie de Carpentin, fille de défunt Jean de Carpentin, esc^r, s^r de Ganchy, Lorière, Touhancé et autres lieux, et de dame Catherine de Licque, en présence de messire Pierre de Collet, s^r de la Davillère, messire..... Pompone de Collet, esc^r, s^r de la Boisardière, dame Jeanne Lelarge du Vauxgouin, femme du dit s^r de la Davillère et d^lle Jeanne de Collet, leur fille, de dame Catherine de Licque, mère de la dite épouse, messire Jean de Carpentin, esc^r, sg^r de Touhancé, Garde du roi, frère de la ditte épouse, m^e Jacques Fleury, curé de cette paroisse, m^e François Marais, son vicaire, qui ont tous signé avec nous. [Signé.]

Registres paroissiaux de la Rouge.

14.

La Rouge ; 11 février 1728.

Acte de baptême de Jacques-François, fils de François de Carpentin et de M.-G. de Mauduison, né la veille ; parr. : m^e Jacques Fleury, curé de la Rouge ; marr. : Françoise Marais, nièce du dit curé.

Registres paroissiaux de la Rouge.

15.

La Rouge ; 22 septembre 1728.

Acte d'inhumation de d^lle Marie-Gabrielle de Carpentin, âgée de 20 mois.

Registres paroissiaux de la Rouge.

16.

La Rouge ; 14 décembre 1728.

Acte d'inhumation, dans l'église de la Rouge, de Jacques-François de Carpentin, éc^r, fils du sg^r de Lorrière, âgé de 10 mois ou environ.

Registres paroissiaux de la Rouge.

17.

La Rouge; 6 septembre 1729.

Acte de baptême de Marie-Catherine de Carpentin.

Marie-Catherine de Carpentin, fille de François de C., esc^{r}, sg^{r} de Lorrière et autres lieux, et dame Marie-Gabrielle de Mauduisson, son épouse, naquit le 27 de juillet au dit an, qui a été baptisée le 6 de septembre, nonobstant les sommations que nous leur avons faites par huissier et les autres semonces que nous leur avons faites, par nous curé soussigné; le parrain a été messire Charles Esnault d'Asseline, ch^{r}, sg^{r} de la Fauvelière, représenté par Mr Louis Girard, grand-curé de Préaux, la maraine dame Catherine de Licque, veuve de messire Jean de Carpentin, grande-mère de l'enfant, qui ont signé avec nous. [Signé.]

Registres paroissiaux de la Rouge.

18.

La Rouge; 14 février 1730.

Acte d'inhumation dans l'église de la Rouge de Marie-Catherine de Carpentin, morte la veille, âgée de 7 à 8 mois.

Registres paroissiaux de la Rouge.

19.

La Rouge; 10 août 1730.

Acte de baptême de Jean-Baptiste de Carpentin.

Le 10e jour d'aoust 1730, Jean-Baptiste de Carpentin, de cette paroisse, fils de messire François de Carpentin, éc^{r}, sg^{r} de Lorières, et de Marie-Gabrielle de Mauduison, son épouse, né en bon et légitime mariage, le mercredi, 2e jour d'aoust 1730, malgré les sommations que nous leur avons faites par huissier, n'a été baptisé que le 10e jour du dit mois et an dénommé cy-dessus, par nous, vicaire soussigné. Le parrain a été Jean-Baptiste Goüin, éc^{r}, sg^{r} de Brunelle, conseiller du roy, M^{e} ordinaire en sa Chambre des Contes, Aides et Finances de Normandie; la marraine: d^{lle} Marie-Françoise Esnault d'Asseline, fille de Charles Esnault, éc^{r}, s^{r} d'Asseline, lesquels ont signé avec nous. [Signé.]

Registres paroissiaux de la Rouge.

20.

La Rouge; 17 avril 1733.

Acte de baptême de Marie-Gabrielle [-Angélique], fille de Franço de Carpentin et de M.-G. de Mauduison, parr.: F. Cordier.

Registres paroissiaux de la Rouge.

21.

La Rouge; 17 mars 1734.

Acte d'inhumation dans le cimetière du corps de d^lle^ Marie-Angélique de Carpentin, âgée d'environ un an.

Registres paroissiaux de la Rouge.

22.

La Rouge; 3 mars 1735.

Acte de baptême de Marie-Gabrielle, fille de François de Carpentin et de M.-G. de Mauduison; parr. : Jacques Guerrier, cuisinier; marr. : Julienne Binot, sage-femme.

Registres paroissiaux de la Rouge.

23.

La Rouge; 23 mars 1735.

Acte d'inhumation dans le cimetière de Marie-Gabrielle de Carpentin.

Registres paroissiaux de la Rouge.

24.

La Rouge; 26 mars 1735.

Acte d'inhumation dans le cimetière de Jean-Baptiste de Carpentin, fils de François, sg^r^ de Lorière.

Registres paroissiaux de la Rouge.

25.

La Rouge; 30 décembre 1735.

Acte d'inhumation de Catherine de Lisques, veuve de Jean de Carpentin.

Dame Catherine de Licques, décédée en la communion de l'église, le jeudy 29 décembre 1735, âgée d'environ 70 ans, épouse de feu messire Jean de Carpentin, ch^r^, sg^r^ de Lorrières, du Vauhamé, a été inhumée dans l'église de cette paroisse, par nous, curé soussigné, le vendredy 30 du dit mois et an cy-dessus, en présence de Mes Pierre Lesieur, curé de St-Hilaire-sur-Erre; François Chollet, curé de l'Hermitière; Jacques Tirfort, curé de St-Aignan; Louis d'Aboust, curé du Theil; François Duménil, curé de Préaux; Tasse, curé de Ste-Gauburge; Lebrun, vicaire

de St-Hilaire-sur-Erre; Marin Le Royer, vicaire de cette paroisse, qui ont signé avec nous. [Signé :] M. Le Royer, Marais.

Registres paroissiaux de la Rouge.

26.

La Rouge; 12 mars 1736.

Acte de baptême de Marie-Françoise de Carpentin, fille de François, sg^r^ de Lorières, et de M.-G. de Mauduison. Parrain: Jacques Guerrier; marraine: Anne Tourault.

Registres paroissiaux de la Rouge.

27.

La Rouge; 14 septembre 1736.

Acte d'inhumation dans le cimetière de Marie-Françoise de Carpentin, fille de François et de M.-G. de Mauduison.

Registres paroissiaux de la Rouge.

28.

La Rouge; 13 mars 1743.

Acte de baptême de Jean de Carpentin, fils de François, ch^r^, et de Marie-Marguerite de Mauduison, né le jour même. Parr.: Jacques Guerrier, cuisinier; marr.: J. Petit, femme de Jean Charmeteau, bordager.

Registres paroissiaux de la Rouge.

29.

La Rouge; 28 mars 1743.

Acte d'inhumation, dans le cimetière, de Jean, fils de messire François de Carpentin.

Registres paroissiaux de la Rouge.

30.

La Rouge; 13 mars 1755.

Acte d'inhumation de François de Carpentin.

Messire François de Carpentin, éc^r^, s^r^ de Lorrière, âgé d'environ 63 ans, décédé d'hier, a été inhumé par nous François Beaunay, curé de Préaux *pro minori,* ce jourd'huy 13 mars 1755, dans l'église de céans, en présence de Mrs Charles Brou, curé de St-Hilaire-sur-Erre, Pierreau, curé de Préaux *pro majori,* de la Mothe,

curé de S[t]-Agnan, Duboust, curé du Theil, Du-Cœur-Joli, curé de Mâle, et plusieurs autres qui ont signé avec nous. [Signé.]

Registres paroissiaux de la Rouge.

31.

La Rouge; 17 août 1762.

Acte de baptême d'Angélique-Elisabeth-Françoise de Carpentin, née la veille, fille de François, ch[r], sg[r] de Lorrière, et d'Elisabeth-Jeanne-Charlotte le Bouleur. Parr. : J. Cochon; marr. : A. S. Martin, domestiques.

Registres paroissiaux de la Rouge.

32.

25 juin 1771.

Acte de mariage de Philbert de Carpentin et de Hilarie Guillier.

L'an 1771, le 25[e] jour de juin, après la publication d'un ban faite au prône de notre grand'messe paroissiale et de celle de la paroisse de Souancé, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement, ni civil, ni canonique, du futur mariage entre messire Philbert de Carpentin, ch[r], sg[r] de la Galaisière, sous-brigadier des mousquetaires noirs, ch[r] de l'ordre royal et militaire de S[t]-Louis, fils majeur de deffunt messire François de Carpentin, ch[r], sg[r] de Laurière, et de dame Marie-Françoise de Maudnison, sa veuve, de la paroisse de Souancé, d'une part, — et d[lle] Hilarie Guillier, fille mineure de messire Pierre-Claude Guillier, éc[r], Contrôleur Ordinaire des Guerres, sg[r] de la baronnie de Souancé, châtellenie de Montdoucet, de la haute-justice des Hayes, du Plessix, la Bourdinière, et de dame Jeanne-Louise Guerrier, ses père et mère, de cette paroisse, d'autre part; vu le certificat de M[r] Bordeau, vicaire à Souancé, en date du 23 de ce mois, et la dispense de fiançailles et de publication de deux bans, accordée par Monseigneur l'Evêque de Chartres, en date du 24 mai, j'ai, curé soussigné, passé à la célébration du mariage des dites parties, en recevant leur consentement mutuel, suivant la forme prescrite en l'Eglise, en présence de Pierre-Claude Guillier, éc[r], père de l'épouse, de François de Carpentin, sg[r] de Laurière, frère de l'époux; de messire René Poullain de Brustel, capitaine de dragons, ch[r] de l'ordre royal et militaire de S[t]-Louis, sg[r] de Dancé, la Beuvrière, Chassé et autres lieux; de messire René-Ursin Durand de Pisieux, sg[r] de Mongraham; de messire Jean-Baptiste Gouin de Brunelles, sg[r] dudit lieu, de Vichères, de Champrond en Perche[t] et autres lieux; des sieurs Jacques-Pierre-Gabriel Guillier; de Pierre-René

Guillier de Mondoucet; de Jacques-Marie Guillier de Valory, frères de l'épouse; du s[r] Charles Bessirard de la Touche, beau-frère de l'épouse; du s[r] Paul-Louis Guerrier, oncle de l'épouse, qui ont signé avec nous. [Signé.]

Registres de la paroisse de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou.

33.

Souancé; 10 mai 1772.

Acte de baptême de Philbert, né le jour même, fils de Philbert de Carpentin de la Galaisière, ch[r] de S[t]-Louis, ancien officier de mousquetaires, et d'Hilarie Guillier. Parr.: J.-F. Marais; marr.: L. Charpentier.

Registres paroissiaux de Souancé.

34.

Souancé; 11 mai 1772.

Acte d'inhumation de Philbert de Carpentin, né de la veille, fils de Philbert et d'Hilarie Guillier.

Registres paroissiaux de Souancé.

35.

Souancé; 4 septembre 1774.

Acte de baptême d'Hilarie-Gabrielle-Jeanne de Carpentin, née le jour même, fille de Philbert et d'Hilarie Guillier. Parr.: messire Pierre-Claude Guillier, contrôleur ordinaire des guerres, sg[r] de la baronnie de Souancé, etc., représenté par Jacques-Pierre-Gabriel, son fils; marr.: Jeanne-Louise Guerrier, épouse du dit s[r] Guillier.

Registres paroissiaux de Souancé.

36.

Nogent-le-Rotrou; 30 décembre 1781.

Acte de baptême de Antoinette-Hilarie de Carpentin.

Le 30 décembre de l'année 1781, j'ai, prêtre, chanoine de l'église collégiale de S[t]-Jean, baptisé Antoinette-Hilarie de Carpentin, née d'hier du légitime mariage de messire Jean de Carpentin de Lorière, ch[r] de l'ordre royal et militaire de S[t]-Louis, ancien mousquetaire de la 2[e] compagnie de la Garde du Roi, et de dame Marie-Joséphine-Françoise de Carpentin, de cette paroisse. Le parrain : messire Marie-Antoine de Carpentin, ch[r] de l'ordre royal

et militaire de S[t]-Louis, ancien capitaine-commandant des grenadiers du régiment de Busigny, son aïeul maternel ; et la marraine : dame Hilarie Guillier, épouse de messire Philbert de Carpentin, ch[r], sg[r] de la Galaisière. [Signé.]

Registres paroissiaux de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou.

37.

Souancé ; 9 août 1787.

Acte de baptême de Philbert de Carpentin.

Le 9[e] jour d'août de l'an 1787, j'ai, soussigné, baptisé Philbert, né du légitime mariage de Philbert de Carpentin de la Galaisière, ch[r], ch[r] de l'ordre royal et militaire de S[t]-Louis, ancien officier des mousquetaires, sg[r] de la Galaisière, de la Chaise et autres lieux, et de dame Hilarie Guillier, son épouse ; né le 22 mars de la présente année et ondoyé le même jour par messire Charles Mattet, curé de S[t]-Hilaire et actuellement chapelain de la Galaisière. Le parrain : messire Antoine de Carpentin, ch[r], ch[r] de l'ordre royal et militaire de S[t]-Louis, demeurant à Abbeville, province de Picardie, représenté par Louis Goulard, domestique à la Galaisière ; la marraine : dame Louise-Marguerite Guillier, veuve du s[r] Charles Bessirard de la Touche, demeurant paroisse de N.-D. de Nogent, représentée par Marie Rocton, cuisinière de M[r] de la Galaisière, en présence de M[me] de la Galaisière, sa mère ; de messire Jacques-Marie Guillier de Valory, éc[r], conseiller du roi, Correcteur en la Chambre des Comptes, Aides et Finances de Normandie, sg[r] de la Prouterie, Launay et autres lieux. [Signé.]

Registres paroissiaux de Souancé.

38.

Souancé ; 24 décembre 1788.

Acte d'inhumation de Philbert de Carpentin.

Le 24 décembre 1788, messire Philbert de Carpentin, ch[r], ancien officier de la 2[e] compagnie des mousquetaires, ch[r] de l'ordre royal et militaire de S[t]-Louis, décédé d'hier en son château de la Galaisière, âgé d'environ 63 ans, a été, par nous chanoine de S[t]-Jean, inhumé, en présence de messire Jacques-Pierre-Gabriel Guillier de Souancé, éc[r], conseiller du roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris, sg[r] de la baronnie de Souancé, châtellenie de Montdoucet et autres lieux ; de messire Jacques-Marie Guillier de Valory, éc[r], conseiller du roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes, Aides, Finances de Normandie, sg[r] de la Prouterie,

ses beaux-frères ; de messire René-Emmanuel-Antoine Pinceloup de Morissure, écr, conseiller du roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes, Aides et Finances de Rouen; de Charles-Armand Le Sage du Mesnil-Hurel, ancien officier des Gendarmes de la Garde du roi ; de Charles-Pierre Bessirard de la Touche; de Jean-Joseph-Gabriel Goislard des Rieux, conseiller du roi, échevin en son hôtel-de-ville de Nogent, ses neveux; de messire Alexandre-Jean de Rohard, sgr de St-Lubin ; de François-Ursin Durand de Pisieux, chr, officier du régiment de Royal-Dragons, présents, qui ont signé avec nous. [Signé.]

Registres paroissiaux de Souancé.

39.

Nogent-le-Rotrou; 10 avril 1790.

Acte de baptême de Emilie de Carpentin.

L'an 1790, le 10e jour d'avril, j'ai, vicaire soussigné, baptisé dlle Emilie de Carpentin, née d'hier, du légitime mariage de messire Jean de C. de Lorière, chr de l'ordre royal et militaire de St-Louis, ancien mousquetaire de la 2e compagnie de la Garde du roi, et de dame Marie-Joséphine-Françoise de Carpentin, de cette paroisse. Le parrain a été : messire Charles de Mauduison de Préval, écr, chr de l'ordre royal et militaire de St-Louis ; et la marraine : dame Marie-Antoinette-Désirée de Meaussé, épouse de messire de Mauduison, écr. [Signé.]

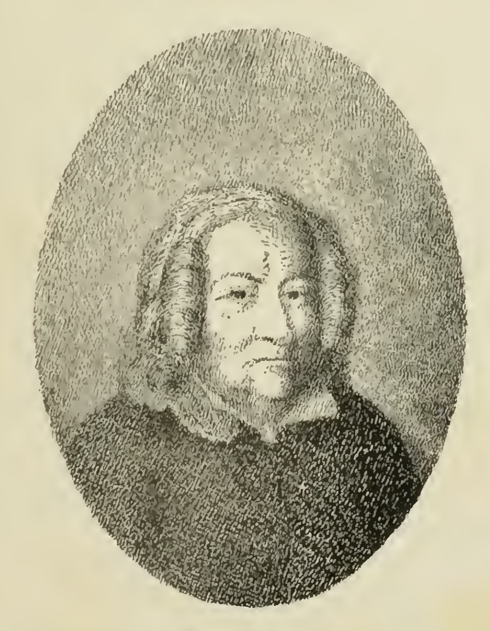
Registres paroissiaux de N.-D. de Nogent-le-Rotrou.

RECTIFICATIONS. — *Depuis l'impression de la première feuille de cette généalogie, M. F. du Grosriez a bien voulu nous apprendre que Catherine-Henriette de Carpentin, dame de Tofflet et de Laviers, fille de Jean VII et de M.-C.-S. de Johanne* (1) *(que nous croyions n'avoir eu que deux filles mortes en bas-âge, voyez ci-dessus, p. 3), avait épousé Charles-Guillaume Gouhier des Champeaux, ch*r*, sg*r *de Petiteville* (2). *En cherchant dans la généalogie de la famille Gouhier, publiée par Lainé dans les* Archives de la noblesse de France, *nous y avons vu que ce mariage eut lieu par contrat du 20 novembre 1772, passé devant Louis le Mesle, notaire en la châtellenie de la Motte-d'Iversay, et dans lequel le père de la future est nommé : « Jean-Baptiste de Carpentin, ch*r*, sg*r *du Parc, de Charencey, des Hayes et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie et ch*r *de S*t*-Louis. » Charles-Guillaume Gouhier, né en 1737, servit dans la 2*e *c*ie *des mousquetaires du roi de 1754 à 1775 et fut nommé ch*r *de S*t*-Louis en 1779; il est le bisaïeul de M. le comte de Charencey, actuellement conseiller général de l'Orne.*

*Page 2, 7*e *ligne de l'art. de Jean VI, au lieu de René, lisez Remi.*

(1) DE JOHANNE, à Mauléon et en Blésois : *écartelé, au 1 et 4, de gueules au lion d'or; au 2 et 3, parti : d'azur à trois fasces d'or, et de sable à trois coquilles d'argent.*

(2) GOUHIER DE CHARENCEY ET DE FONTENAY, en Normandie et au Thimerais : *de gueules à trois roses d'argent.*



PORTRAIT D'ANTOINETTE POTIN DE MORAINVILLE
Épouse de Philbert II de Carpentin.

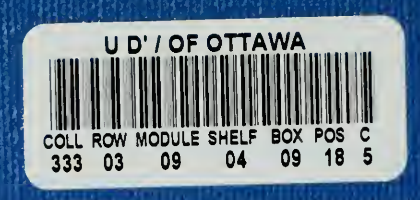
*Dessiné par le V*te *de Romanet*
D'après un pastel appartenant à M*me* de Lamartraye.

TABLE

De la généalogie de la Famille de Carpentin

Cette généalogie a été rédigée par le vicomte de Souancé.





U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 03 09 04 09 18 5